

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE DES VOSGES

PV de la Réunion de la CDSA du 25 Février 2020

Président : Jacques HUMBERTCLAUDE

Présents : Alain COLNE – Gilles COME – Mickael ICART

Excusés : Alexis GARAUDEL -

ARBITRES – CHANGEMENTS DE CLUBS – Article 30

A. Mutations d'arbitres – club de ligue quitté pour un club de District

EL BOUSANI Anass - Ancien club BCV - Nouveau club RF BULGNEVILLE

La commission régionale prendra une décision concernant le club du BCV.

La commission accorde la licence à RF BULGNEVILLE par application de l'article 30 mais dit que l'intéressé ne couvrira son nouveau club qu'après y avoir été licencié 2 saisons par application de l'art 33C.

B. Mutations d'arbitres – club de district quitté pour un autre club de District

LECLERC Madison - ancien club FC NEUFCHATEAU - nouveau club AS VAL BANY MOUZON

La commission accorde la licence au club de l'AS VAL BANY MOUZON par application de l'article 30 mais dit que l'intéressé ne couvrira son nouveau club qu'après y avoir été licencié 2 saisons par application de l'article 33c.

L'intéressé couvre néanmoins le FC NEUFCHATEAU (club formateur) au titre des saisons 2019/20 et 2020/21 sous réserve de renouvellement dans les délais impartis.

Les présentes décisions de la Commission Départementale du statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'appel par courrier recommandé sur papier à l'entête du club, télécopie ou courrier électronique impérativement envoyé à partir de l'adresse électronique officielle du club adressé au District des Vosges – 31 ter Avenue des Templiers – 88000 – EPINAL dans un délai

de 7 jours à compter du lendemain du jour de la date de publication en ligne sur le site du District des Vosges. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant (les frais de procédure d'un montant de 115 euros étant débité sur le compte du club appelant).

Le Président de séance

J. HUMBERTCLAUDE